



ATELIER DE FORMATION SUR LES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE MULTIRISQUES

axé sur la coordination et la coopération au plan institutionnel

22-25 mars 2010

Hôtel et centre de conférence Radisson Europa
San José, Costa Rica

http://www.wmo.int/pages/prog/drr/events/MHEWSCostaRica/index_en.html

INSTRUCTIONS POUR LES GROUPES DE TRAVAIL

- Des groupes de travail parallèles rassembleront les participants au cours de la 4ème session de l'atelier de formation (de 14:30 à 18:00 le 24 Mars, et de 09:00 à 10:30 le 25 mars)
- Les groupes de travail seront composés de 15 à 20 experts. Une liste de la composition des groupes de travail sera distribuée lors de l'atelier.
- Les groupes de travail devront accomplir les tâches suivantes:
 1. Evaluer et analyser les capacités, les manques et les besoins des systèmes d'alertes précoces nationaux des pays participants et identifier les priorités pour le développement de systèmes d'alerte précoces dans chacun des pays.
 2. Discuter des domaines de coopération au niveau régional pour soutenir le développement de systèmes d'alertes précoces nationaux.
 3. Préparer des recommandations sur les priorités d'action pour le développement ou le renforcement des systèmes d'alerte nationaux et les domaines de coopération régionale.
- Chaque groupe de travail sera modéré par un Facilitateur, qui sera assisté de deux rapporteurs et d'un membre du Secrétariat de l'OMM.

Règles de la participation aux groupes de travail:

- Afin de préparer les discussions des groupes de travail, tous les participants d'un pays sont **invités à se coordonner pour répondre au questionnaire (Doc 5b)** sur le statut de leur système d'alerte précoce avant l'atelier.
- Veuillez s'il vous plaît compléter ce questionnaire électroniquement, en consultation entre votre agence de gestion des risques de catastrophes, et votre service météorologique et hydrologique et toute autre institution ou partenaire impliqué dans votre système d'alerte précoce.
- Veuillez soumettre le questionnaire dûment rempli au Secrétariat de l'OMM **avant le 15 mars 2010** par courrier électronique adressé à Mme Maryam Golnaraghi (mgolnaraghi@wmo.int), avec copie à M. Charles Baubion (cbaubion@wmo.int).
- Les réponses au questionnaire seront utilisées comme base de discussion durant les groupes de travail.
- Tous les participants à l'atelier devraient se munir d'une version papier et d'une version électronique du questionnaire qu'ils auront rempli.
- Les réponses seront compilées pour préparer les rapports des groupes de travail.

Règles pour les Facilitateurs et les rapporteurs des groupes de travail:

- **Les Facilitateurs et les rapporteurs sont invités à une réunion de coordination Mardi 23 Mars 2010 à 08 :00 pour discuter des objectifs et du format des groupes de travail.** La salle de cette réunion sera annoncée lors de l'atelier.
- Les Facilitateurs modéreront les discussions des groupes de travail et assureront les interactions entre les participants.
- Le questionnaire (Doc 5b) servira de base pour les discussions. Les Facilitateurs poseront les questions du questionnaire et inviteront les pays à répondre et discuter de leur situation.
- Les présentations Power Point par les pays ne sont pas encouragées dans ces groupes au vue du temps limité.
- Le Rapporteur doit documenter les points clé abordés lors des discussions des groupes de travail. Un membre du Secrétariat de l'OMM assistera le Facilitateur et les rapporteurs afin de documenter les résultats des discussions, préparer le rapport des groupes de travail et la présentation pour les discussions finales en plénière.